

Dépenses publiques d'éducation selon le canton en francs et part en pour-cent des dépenses publiques totales, en 2016

	Valeurs nominales en 1 000 CHF	Part en pour-cent des dépenses publiques totales
BE	3 921 209	26.4%
FR	1 513 930	34.5%
GE	2 781 996	24.9%
JU	252 446	21.9%
NE	771 094	26.3%
VS	1 091 724	22.7%
VD	3 392 943	25.9%

Remarques :

« Les dépenses publiques consacrées à la recherche sont incluses dans la statistique des dépenses publiques pour l'éducation. Les dépenses de personnel, de biens et services et d'exploitation extraordinaires (51'982'892 Fr. en 2015) sont exclues. Les résultats sont consolidés, c'est-à-dire que les comptes de différentes unités ont été regroupés en soustrayant les transferts "internes" entre les unités à consolider pour obtenir une clôture globale agrégée. Lorsque, par exemple, un canton et ses communes constitue une unité, tous les transferts entre ce canton et ses communes, ainsi que tous les transferts entre ces communes sont déduits. On s'assure ainsi que les dépenses consolidées ne sont pas surévaluées en raison de ces transferts "internes" (dits doubles comptages). »

Les cantons bilingues sont pris dans leur ensemble.

Source des données et complément d'information : Office fédéral de la statistique (OFS),

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/indicateurs-formation/systeme-formation-suisse/themes/investissements-et-couts/depenses-publiques-education.assetdetail.6728882.html> (consulté le 7.01.2019).

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique/Unité de recherche Sociologie, statistique et monitoring de l'éducation (2019).